

CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTE FORMATION OUVERTES ET À DISTANCE

Article 1 – Objet

Les présentes conditions générales de vente ont pour objet de définir les conditions et modalités de commande, de paiement et de déroulement des Formations Ouvertes et à Distance - FOAD (E- Learning, Fast Learning et Classe Virtuelle) proposées par l'ifpass. En particulier, les présentes conditions régissent les prestations, de l'ifpass, des supports permettant la formation à distance. Toute validation de commande, pour un ou plusieurs services de formation, implique la consultation préalable des présentes conditions générales et l'adhésion irrévocable et sans réserve du client aux présentes conditions générales de vente. Le fait que l'ifpass ne se prévale pas à un moment donné de l'une quelconque des conditions générales de vente ne peut être interprété comme valant renonciation de sa part à se prévaloir ultérieurement de l'une quelconques des dites conditions.

Article 2 – Commande

Toute commande est ferme et définitive dès réception par l'ifpass du bulletin d'inscription signé par le client. Le client peut également passer commande auprès de l'ifpass directement sur son site web en suivant la procédure de commande. Le choix et l'achat d'un module de FOAD par le client relève de sa seule responsabilité. A compter de la validation de la commande par le client, celui-ci ne pourra pas l'annuler ni la modifier. Toute commande passée sera confirmée par l'envoi au client d'un e-mail de confirmation de sa commande. Dans le cas de commandes multiples, le client communique à l'ifpass la liste des utilisateurs finaux (nom, prénom, téléphone et adresse électronique), afin de permettre l'élaboration de protocoles individuels de FOAD. A cet égard, l'ifpass se réserve le droit de demander au client de lui fournir des renseignements ou pièces justificatives complémentaires.

L'ifpass se réserve le droit de ne pas confirmer une commande ou de ne pas l'honorer, sans que le client puisse prétendre à une quelconque indemnisation, notamment en cas non production par le client des renseignements ou pièces justificatives complémentaires demandées ou de litige avec le client portant sur le paiement d'une commande antérieure.

Dans ce cas, l'ifpass informe le client de son refus de donner suite à la commande passée. Le client s'engage à vérifier la compatibilité technique des produits proposés l'ifpass avec son propre matériel, avant la validation de toute commande.

L'impossibilité pour le client

d'utiliser le produit acheté, pour quelque cause que ce soit, notamment en cas d'incompatibilité avec le matériel du client ne donnera lieu à aucun dédommagement de la part de l'ifpass, ni à l'annulation de la commande.

Article 3 – Activation du compte e-learning

Une fois la commande du client confirmée par l'ifpass, ce dernier reçoit par mail à l'adresse électronique préalablement communiquée à l'ifpass, un identifiant et un mot de passe, pour chacun des utilisateurs finaux, le cas échéant, afin de permettre l'accès à la plate-forme de formation choisie.

L'utilisateur final est entendu comme la personne physique pour le compte de laquelle le client a commandé un module de formation (Cf. Article 2 Commande).

L'utilisateur du compte bénéficie d'une assistance technique par téléphone en cas de difficulté lors de la connexion au module de formation. Un suivi technique et pédagogique est assuré par l'ifpass. Une évaluation et/ou un compte rendu de formation est adressée au client qui en fait la demande, afin de justifier du suivi de ladite formation.

A sa demande lors

de la commande, le client peut bénéficier d'un tutorat ; cette prestation optionnelle fera l'objet d'une facturation complémentaire.

Aucune annulation de la commande ne pourra être acceptée à compter de la date où l'utilisateur aura fait usage de l'identifiant et du mot de passe lui permettant d'accéder à la plateforme e-learning de l'ifpass.

Article 4 – Livraison - droit de rétractation

Les supports nécessaires à la FOAD - livres, brochures, vidéos, cédéroms, etc... (ci-après désignés «les produits») sont livrés à l'adresse précisée par le client lors de la commande.

Toute indisponibilité de module pour quelque cause que ce soit, ne pourra donner lieu à un quelconque dédommagement par l'ifpass.

Le client dispose d'un délai de rétractation de 10 jours à compter de la date de réception par ses soins ou par toute personne habilitée à cet effet. S'il entend se rétracter, le client retourne le produit pour échange ou remboursement, sans pénalité. Le droit de rétractation, valable pour les produits achetés, ne pourra en revanche pas être exercé s'agissant des formations et/ou des documents accessibles en ligne.

Article 5 – Prix - paiement

Les prix sont indiqués en euros et ne sont pas soumis à TVA. La facturation est établie sur la base des tarifs en vigueur lors de la validation de la commande par le client. Le paiement devient exigible dès confirmation de la commande par l'ifpass. Le règlement est effectué soit par chèque, à l'ordre de l'ifpass, soit par virement bancaire ou paiement en ligne sur site sécurisé.

Les éventuels taxes, droits de douane, de frais de télécommunication, ainsi que les frais bancaires occasionnés par le mode de paiement utilisé seront à la charge du client.

En cas de prise en charge par un organisme payeur agréé, il appartient au client d'effectuer lui-même la demande de financement avant de passer commande. L'accord doit être communiqué à l'ifpass lors de la validation de la commande. A défaut, la facture sera établie pour le montant global du prix de la formation à l'ordre du client, qui devra l'acquitter. Toute somme non payée à l'échéance donnera lieu, de plein droit, au paiement par le client des pénalités de retard fixées à 3 fois le taux d'intérêt légal en vigueur, calculé par mensualité.

Article 6 – Utilisation - droit de propriété intellectuelle

Le client bénéficie d'un droit d'utilisation personnel et exclusif des éléments mis à sa disposition par l'ifpass. L'identifiant et le mot de passe communiqués par voie électronique au client sont strictement personnels et confidentiels et placés sous sa seule responsabilité.

Le client s'engage à ne pas céder, revendre, ni partager ces données avec quiconque, sans autorisation préalable de l'ifpass. A cet égard, le client se porte garant de la bonne exécution de cette clause par les différents utilisateurs pour le compte desquels il aura passé commande et devra répondre de toute utilisation frauduleuse. La commande d'un ou plusieurs modules de formation n'implique aucunement la cession des droits de propriété intellectuelle qui s'y rattachent : l'ifpass conserve la propriété intellectuelle de l'ensemble des modules de formation et de leur contenu. Toute reproduction, copie, falsification, même partielle, par le client des supports mis à sa disposition par l'ifpass dans le cadre de la formation (textes, cd-rom, clef USB, DVD, vidéos, livres, brochures, logiciels, fichiers...) est strictement interdite. Le client s'engage par ailleurs à ne pas modifier, ni supprimer des supports précités, même partiellement, les mentions légales, ainsi que toute mention relative à l'auteur et/ou à la propriété intellectuelle.

Article 7 – Informations nominatives

L'ifpass s'engage à ne pas divulguer à des tiers les données personnelles communiquées par le client. Conformément aux dispositions de la Loi Informatique et Libertés n° 78-17 du 6 janvier 1978, le client dispose d'un droit d'accès, de rectification et d'opposition aux informations le concernant. Pour exercer ce droit, il suffit d'adresser une demande écrite (par courrier ou mail) au siège de l'ifpass, Immeuble Le Stratège, 172-174, rue de la République – CS40049 – 92817 Puteaux Cedex.

Article 8 – Recours amiable ou judiciaire

En cas de litige survenant entre le client et l'ifpass à l'occasion de l'exécution du contrat, il sera recherché une solution à l'amiable et, à défaut, le règlement sera du ressort du Tribunal compétent du lieu de domiciliation de l'ifpass.